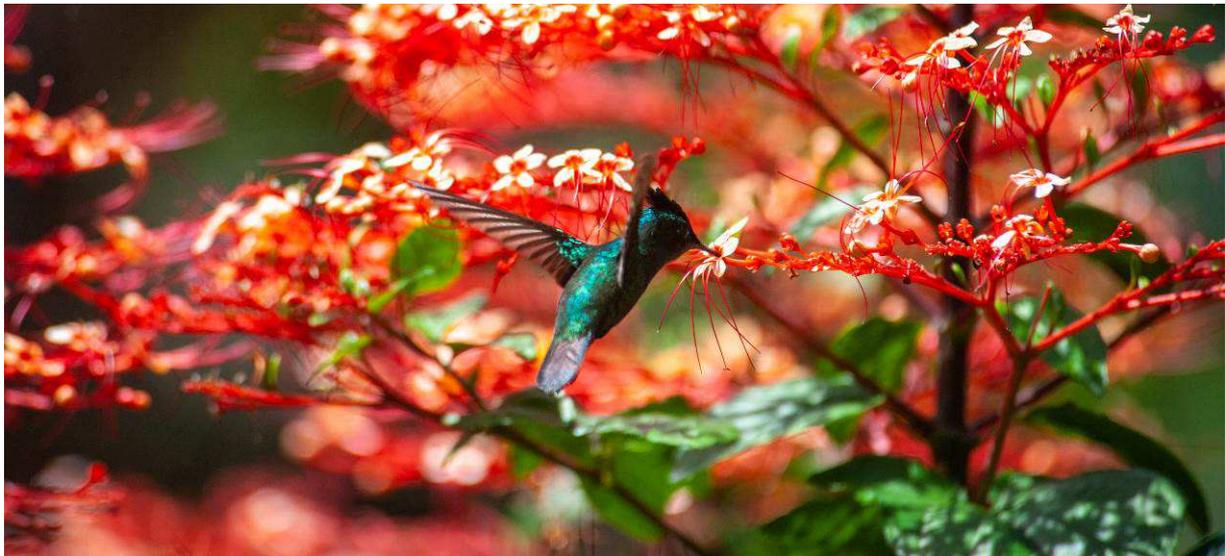


5 lieux « hors des sentiers battus » pour (re)découvrir les Îles de Guadeloupe

Paris, Mai 2020 – Alors que l'humanité est en pause, les esprits se tournent vers le futur. Nous sommes amenés à rêver et à prendre le temps de préparer nos prochaines vacances. L'occasion d'apprécier des lieux encore méconnus de l'archipel, propices à la détente, à l'apaisement et au dépaysement, parmi lesquels jardins florissants et sites exceptionnels préservés.



Le Jardin de Valombreuse à Petit-Bourg (Basse-Terre)

Ce coin de paradis de 5 ha, ravit les visiteurs grâce à sa végétation luxuriante. Entièrement rénové et repensé, le Jardin de Valombreuse est le lieu idéal pour profiter d'une après-midi de quiétude, bercée par le chant des oiseaux et sous le spectacle coloré offert par les alpinias, les fleurs de paradis, les héliconias ou encore les roses de porcelaine...

Il est possible de visiter le jardin à bord du Valombreuse Express, train 100% électrique et silencieux. Pour les plus sportifs, il est possible de visiter le jardin en réalisant une mini randonnée. En plus de la surprenante cascade en fin de parcours, on ne reste pas indifférents devant la beauté et la biodiversité de ce jardin, déployant sa palette de verts et de couleurs chatoyantes, rien que pour nos yeux.

Le Jardin Botanique du Désert, à Beauséjour (La Désirade)

Les Îles de Guadeloupe regorgent de jardins à explorer, chacun ayant leurs secrets. Le Jardin Botanique du Désert, à la Désirade, emmène dans un endroit inattendu à la végétation désertique surprenante.

L'association *Cactophiles des Antilles* est à l'initiative de ce jardin botanique dont l'objectif était de réintroduire et préserver le « Mélocactus Intortus » (aussi appelé « tête à l'anglais ») cactus endémique de la Désirade, ainsi que d'autres plantes du désert. C'est un pari réussi, le jardin s'étend sur plus de 5 000 m² et abrite environ 3 500 spécimens de 800 espèces différentes originaires du monde entier. La dernière floraison en date du 30 mars 2020



L'Habitation Roussel Trianon, à Grand-Bourg (Marie-Galante)

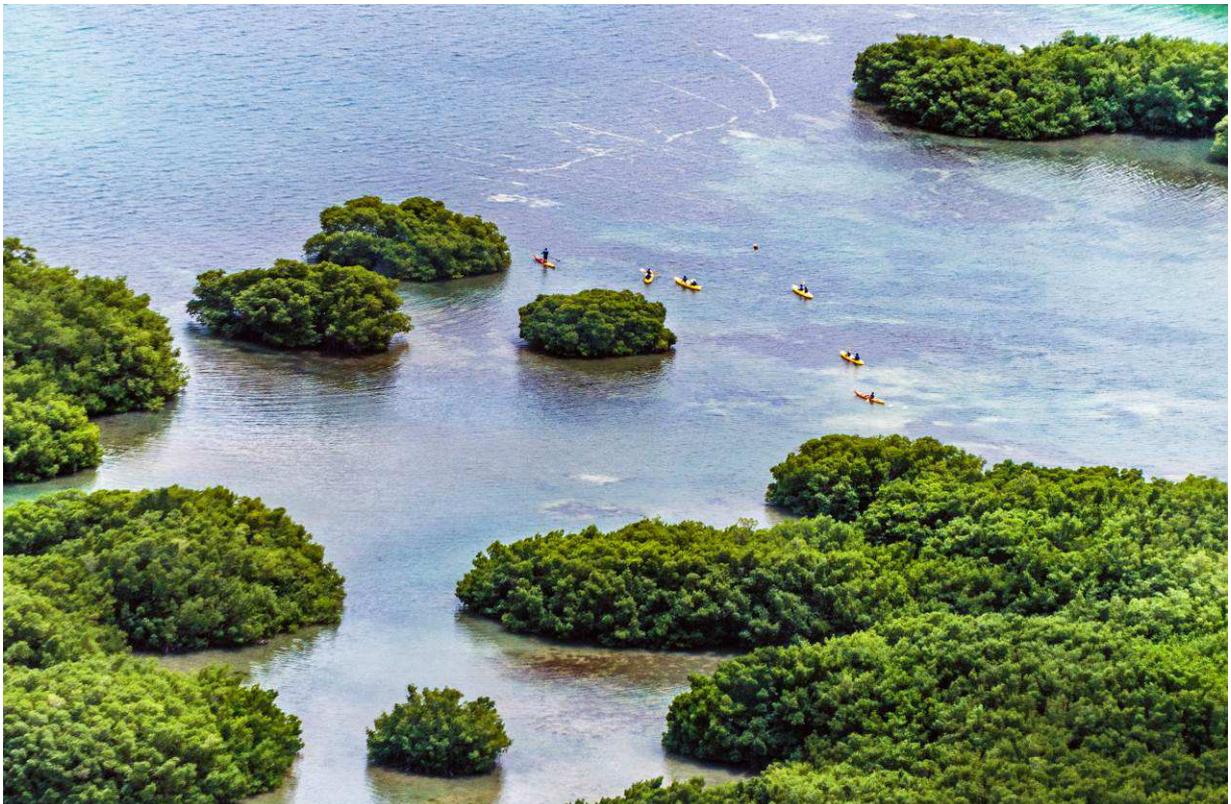
L'île de Marie-Galante est réputée pour ses paysages atypiques et son savoir-faire agricole, offrant un véritable saut dans le temps pour qui s'y aventure. C'est sur cette île que se situe l'Habitation Roussel Trianon, une ancienne habitation sucrière. L'imposant moulin et l'ancienne écurie en briques et pierres de taille offrent une carte postale unique tout en permettant d'entrer dans les coulisses d'une autre époque. Des textes discrètement éparpillés au fil du lieu, sont autant de témoins que l'on découvre pour une immersion dans l'histoire de l'Habitation et de l'activité sucrière. Considéré comme l'un des plus beaux sites sucriers, l'Habitation Roussel Trianon a été classée monument historique en 1981 et fait partie des 18 sites du circuit patrimonial « La Route de l'Esclave », labellisé par l'UNESCO.

La trace des étangs à Terre-de-Bas (Les Saintes)

Les traces sont les chemins de randonnée qui permettent d'explorer des cadres enchanteurs. La trace des étangs est l'une des plus courtes à Terre-de-Bas, l'île encore confidentielle des Saintes. Protégés dans un écrin de vert, la trace des étangs dévoile un parcours fabuleux entre arbustes du littoral découvrant le grand bleu et plateau à la végétation luxuriante, à 200 mètres au-dessus de niveau de la mer. Au bout du chemin, une vue exceptionnelle sur l'archipel des Saintes attend le visiteur. On peut ensuite rejoindre les plages ou le petit bourg typique et historique de Petites Anses – puisqu'il fut le premier de l'île.

Le Grand Cul-de-Sac Marin, au départ de Morne-à-l'Eau (Grande-Terre)

Pour sillonner le Grand Cul-de-Sac marin en kayak, on peut partir de Morne-à-l'Eau, un charmant village de pêcheurs du nord de la Grande-Terre. Le Grand Cul-de-Sac marin qui est classé « Réserve de Biosphère mondiale de l'UNESCO » avec le Parc National de Guadeloupe, offre une déambulation sur l'eau entre mangrove, forêt de palétuviers et îlets coralliens. Lovée entre les îles de Basse-Terre et de Grande-Terre, cette baie de 15 000 hectares avec sa barrière de corail s'étendant sur plus de 39 kilomètres permet aussi une plongée dans le plus grand lagon des îles de Guadeloupe.



Pour plus d'informations : www.lesilesdeguadeloupe.com